

N° 13

ACTE DE MARIAGE de *Léon. Justin. Bogner*

Agé de *singt. quatre* ans, né à *Sausbonne* département
 de *la Sar* le *singt.* du mois de *juillet*
 mil huit cent *soixante trois* profession de *cultivateur* domicilié
 à *la Garde* département de *sa Sar* fils *major*
 de *Antoine. Tortini. Bogner* né à *Sausbonne* département
 de *sa Sar* profession de *cultivateur* domicilié
 à *la Garde* département de *sa Sar* et
 de *Mariane. Alphonsine. Olivier* née à *Sausbonne* département
 de *sa Sar*, ses époux, sans profession, domiciliés à *la Garde (Sar)*,
 le père et la mère ici présents et consentants d'une part,
 Et de *Marie. Alphonsine. Augustine. Tortini*

Agé de *singt. trois* ans, née à *la Garde* département
 de *sa Sar* le *singt. sept.* du mois de *Novembre*
 mil huit cent *soixante trois* profession de *cultivatrice* domiciliée
 à *la Garde* département de *sa Sar* fille *major*
 de *Charles. Antoine. Tortini* né à *Sausbonne* département
 de *sa Sar* profession de *cultivateur* domicilié
 à *la Garde* département de *sa Sar* et
 de *Constance. Pierre* née à *Sargentes* département
 de *l'Ardèche*, ses époux, sans profession, domiciliés à *la Garde*,
 (sa) le père et la mère ici présents et consentants d'autre part,

Les actes préliminaires sont : 1° les publications de mariage faites,
 sans opposition, les dimanches dix et dix-sept octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, demeurées affichées
 pendant le délai voulu par loi,
 2° les exploit de l'acte de naissance du futur époux,
 3° les acte de naissance de la future épouse;

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi
 que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits
 et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil institué
 par la loi du 18 juillet 1830, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a eu ni fait de
 contrat de mariage à la date de _____ du mois de _____
 mil huit cent _____ pas devant M^r _____
 notaire à _____ département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie. Alphonsine.*
Augustine. Tortini et l'autre *Léon. Justin. Bogner*

Le tout en présence de *Jean. Tortini*
 domicilié à *la Garde* département de *sa Sar* Agé
 de *soixante* ans, profession de *cultivateur* *marié de la*
future

De *Augustine. Tortini*
 domicilié à *la Garde* département de *sa Sar* Agé
 de *quarante. deux* ans, profession de *cultivateur*, *marié de la*
future

De *Philémon. Bernard*
 domicilié à *Yzieux* département de *sa Sar* Agé
 de *singt. huit* ans, profession de *cultivateur*, *non parent*
ni allié de la future

Et de *Mariane. Pierre*
 domiciliée à *la Garde* département de *sa Sar* Agé
 de *singt. deux* ans, profession de *pendrier*, *non parent*
ni allié de la future

Après quoi *Moi Lambert. Adolphe*, adjoint délégué
 par *Monsieur le Maire* de *la Garde*
 faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont
 unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la
 principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par *toutes les*
parties à l'exception de la mère du futur, du père de la
future et du deuxième témoin qui ont déclaré ne le savoir.
 V. *Approuvé dix-sept mots copié vu.*

Bogner Marie Tortini Bogner Tortini
Clémentine Pierre
Cardier Mariano Bernard Philémon
Jean Tortini

Joseph Lambert